

# *Les élus de l'Agglo établissent une politique territoriale de la santé publique*

La Voix du Nord, samedi 23.10.2010

## INTERCOMMUNALITÉ

En guise de conseil communautaire, les élus de l'Agglo ont participé jeudi soir à un « débat » ...

qui n'en fut pas vraiment un en l'absence de contradicteurs, consacré à la santé dans le territoire sambrien. Pendant près de trois heures, les élus communautaires ont écouté les interventions de Francis Trincaretto, conseiller délégué à la santé ; Benjamin Saint-Huile, vice-président de l'Agglo ; mais aussi du directeur de l'observatoire régional de la santé, Olivier Lacoste ; du consultant Lionel Eustache ; du Dr Paradis, chef du service de santé publique au centre hospitalier de Sambre-Avesnois, d'Henri Mennecier, directeur dudit centre hospitalier et du Dr Coquet, représentant les médecins libéraux.

Ceci devant un public exceptionnellement fourni.

Où l'on a appris, à vrai dire sans surprise, qu'en matière de santé, la Sambre cumule tous les handicaps, en comparaison au reste du pays et même de la région, pourtant pas franchement bien lotie. À titre d'exemple, le directeur de l'Observatoire régional de la santé a expliqué que la mortalité dans l'Agglo était de 41 points supérieure à la moyenne nationale ou encore que la mortalité liée au cancer était de 28 points supérieure à cette même moyenne. « Le différentiel de surmortalité n'a pas été modifié depuis 25 ans » s'est de surcroît inquiété le Dr Coquet, qui rappelait toutefois que d'autres régions étaient parvenues à rattraper leur retard en la matière.

Au milieu de tous ces indicateurs pessimistes, quelques raisons d'espérer toutefois, notamment le nombre important de médecins résidant dans le territoire et « la force de frappe » que représente l'ensemble des hôpitaux de l'arrondissement. Henri Mennecier a par ailleurs insisté sur l'importance du projet de nouvel hôpital, dont le dossier a été transmis au gouvernement, et qui n'a pas vocation à être « l'hôpital de Maubeuge, mais l'hôpital de tout un territoire ».

Partant de là, les élus se sont demandés comment et dans quel cadre l'Agglo pouvait intervenir dans ce domaine qui est compétence d'État. La réponse pourrait se trouver dans le futur « espace de promotion de la santé », un outil censé « optimiser les dynamiques et initiatives de prévention existantes », en lien avec les professionnels de la santé du secteur. Un outil qui, du côté des élus communautaires, semble faire l'unanimité.

FLO. M.